

Cet avis de modification présente la mise à jour du 22 mars 2021 de la précédente DAF publiée le 27 avril 2020, dont la nouvelle version (11.1.00A-365) corrige un problème qui survenait lors de la transmission interne des données vers la base de données.

Les données des projets qui n'avaient pas franchi l'étape de l'engagement définitif (ED) au 27 avril 2020 devront être transférées dans cette version.

Méthode d'envoi

Afin de corriger certains problèmes liés à la configuration des paramètres de la DAF lors de l'ouverture initiale de celle-ci, la méthode d'envoi par défaut sera Outlook :

Configuration de la DAF

Profil(s) disponible(s)
 Organisme (OSD)

Service(s) de messagerie(s)
 Outlook Manuelle Autre

Tester Annuler Ok

Si vous utilisez un service de messagerie autre qu'Outlook, vous devez sélectionner la méthode d'envoi « Autre » afin de configurer vos paramètres SMTP.

Vous devez inscrire votre adresse courriel dans « Adresse expéditeur », puis placer votre curseur dans la case « Serveur STMP » : une adresse vous sera suggérée, vérifiez que c'est bien celle que vous devez utiliser :

Configuration de la DAF

Profil(s) disponible(s)
 Organisme (OSD)

Service(s) de messagerie(s)
 Outlook Manuelle Autre

Messagerie gérée par la DAF

Adresse expéditeur :
Serveur SMTP :
Port : 25

Sécurité de la connexion : SSL / TLS
Méthode d'authentification : Mot de passe

Nom d'utilisateur :
Mot de passe :

Tester Annuler Ok

Méthode	Description
Autre	C'est la méthode traditionnelle d'envoi du fichier *.daf. Cette méthode utilise les paramètres SMTP et, au besoin, les options avancées de sécurité et d'authentification.
Outlook	Cette méthode utilise le logiciel Outlook sur le poste de travail de l'utilisateur. Une fois que le fichier *.daf est envoyé, le courriel avec le fichier *.daf apparaît dans les courriels sortants d'Outlook.
Manuelle	La DAF génère un fichier *.daf dans un répertoire « DAF » sur le bureau et l'utilisateur doit lui-même le récupérer et le joindre à un courriel. La méthode utilise le service de messagerie installé par défaut sur le système de l'utilisateur pour générer le courriel.

Rappel : Pour expédier le fichier *.daf, l'utilisateur ayant le profil « Organisme » doit cliquer sur le bouton « Expédier la DAF », alors que l'utilisateur ayant le profil « SHQ-Mandataire » doit cliquer sur « Transmettre la DAF à la SHQ ».

Important : Dorénavant, aucun classeur Excel ne doit être envoyé à la SHQ. Seul le fichier *.daf sera accepté.

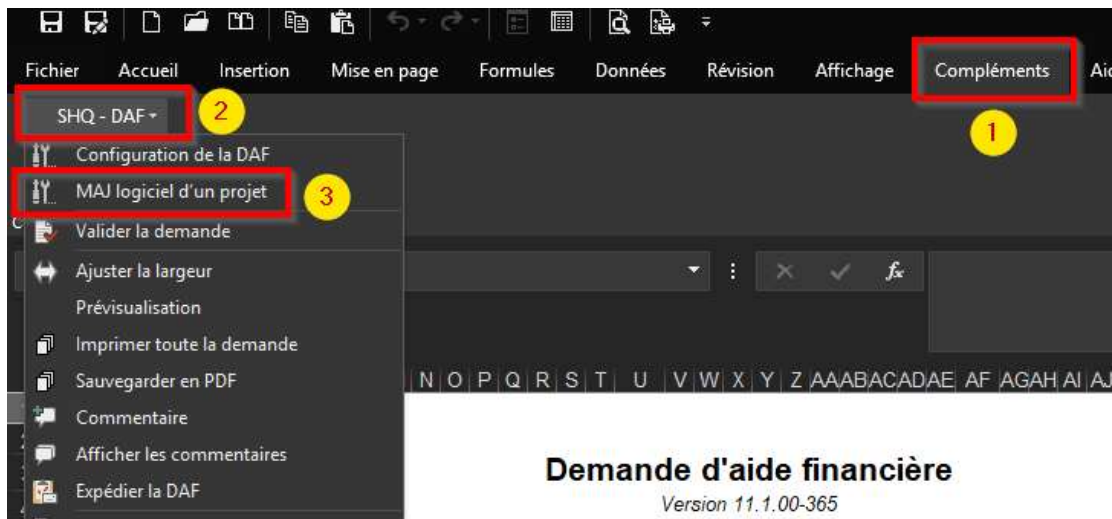
MAJ logiciel d'un projet

Pour assurer le fonctionnement de la DAF sur les nouvelles versions d'Excel, plus particulièrement Office 365, une nouvelle fonctionnalité est disponible dans le menu complémentaire de la DAF v11.1.00A-365. Cette fonctionnalité permet de corriger le fichier Excel d'une DAF dysfonctionnelle.

Vous pouvez l'utiliser lorsque vous éprouvez des difficultés à récupérer, extraire ou transmettre le fichier *.daf ou bien lors d'un message d'erreur pendant l'exécution d'une commande (par exemple type 1004).

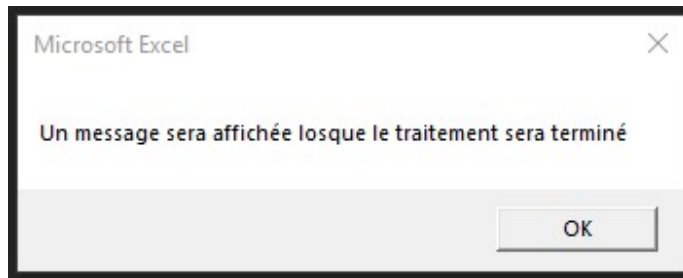
Cette fonctionnalité doit être utilisée avec une DAF vierge (même version).

Vous devez sélectionner, via le menu SHQ-DAF, « MAJ logiciel d'un projet » et sélectionner le fichier Excel de la DAF du projet problématique :

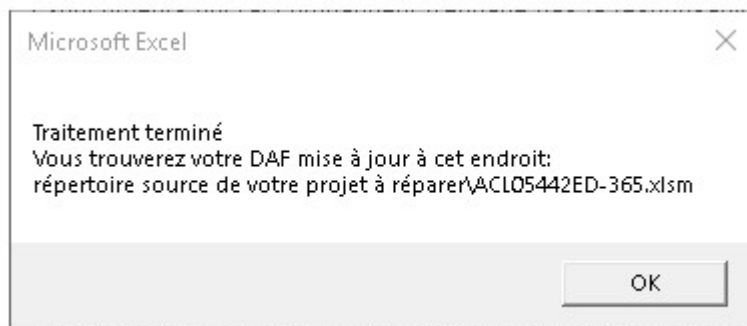


Un nouveau fichier sera produit et s'enregistrera automatiquement avec la mention 365 : ACL00000XX-365, afin de le différencier du fichier initial.

Il peut y avoir un certain délai entre l'exécution de la commande et la fermeture du fichier de la DAF vierge :



Un second message apparaîtra avant la création du nouveau fichier indiquant l'emplacement de la sauvegarde de celui-ci. En cliquant sur « OK », le fichier actuel se fermera :



Une version corrigée du fichier sera produite et vous devrez substituer cette version au fichier problématique pour la suite des opérations.

Advenant le cas où le problème n'aurait pas été résolu, nous vous invitons à communiquer par courriel à HCS-Pilote@shq.gouv.qc.ca.

RAPPEL

« COUPER-COLLER »

Il faut éviter de faire des « Couper-Coller » dans la DAF. Cela a pour effet d'altérer le fonctionnement des formules servant aux calculs et de provoquer une instabilité importante.

Vous devez vous assurer d'avoir la dernière version de la DAF qui est disponible sur le site Web de la SHQ.

L'avis de modification du 27 avril 2020 est présenté ci-dessous

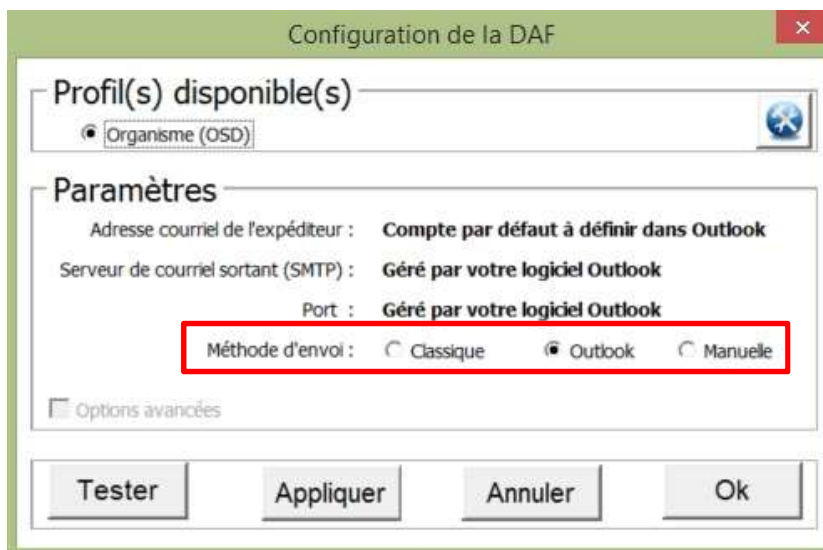
1 **Fenêtre de configuration de la DAF**

Dorénavant, les données de la DAF peuvent être transmises par l'une des trois méthodes suivantes : classique, Outlook ou manuelle. La méthode Outlook est à privilégier pour les utilisateurs qui disposent du logiciel de messagerie Outlook sur leur ordinateur. Sinon, il faut privilégier la méthode classique.

Sous l'onglet Compléments, aller à la liste déroulante « SHQ-DAF ». Cliquer sur la petite flèche à droite de la liste déroulante et sélectionner « Configuration de la DAF ».



La fenêtre suivante apparaîtra :



Méthode	Description
Classique	Cette méthode utilise les paramètres SMTP et au besoin les options avancées de sécurité et d'authentification pour transmettre le fichier « .daf ».
Outlook	Cette méthode utilise le logiciel Outlook sur le poste de travail de l'utilisateur. Une fois que le fichier « .daf » est envoyé, le courriel contenant ce fichier apparaît dans les courriels sortants d'Outlook. Il faut que le logiciel Outlook soit bien installé pour que cette méthode fonctionne.
Manuelle	La DAF génère un fichier « .daf » qui est enregistré dans le répertoire « DAF » sur le bureau du poste de travail et l'utilisateur doit récupérer ce fichier et l'ajouter lui-même en pièce jointe d'un courriel. La méthode manuelle utilise le service de messagerie installé par défaut poste informatique de l'utilisateur pour générer le courriel.

Rappel : Pour expédier le fichier « .daf », l'utilisateur ayant le profil *Organisme* clique sur le bouton « Expédier la DAF » alors que l'utilisateur ayant le profil *SHQ-Mandataire* clique sur « Transmettre la DAF à la SHQ ».

Important : Dorénavant, aucun classeur Excel ne doit être envoyé à la SHQ; seul le fichier « .daf » sera accepté.

2 Onglet Menu

Aucune modification.

3 Onglet Général

Ajout d'une case à cocher pour les organismes sans expérience.

Seul l'employé(e) de la SHQ pourra cocher l'option de la case « Organisme sans expérience de gestion ».

Version 11.0.00 (version précédente) :

Version 11.1.00 (version actuelle) :

4 Onglet Immeubles – Actuels

Aucune modification.

5 Onglet Immeubles – Prévus

Aucune modification.

6 Onglet Budget de réalisation

Ajout de la ligne « Organisme sans expérience ».

Si la case « Organisme sans expérience de gestion » a été cochée dans l'onglet Général, un montant correspondant à 5 % des dépenses d'exploitation moins les revenus d'exploitation et multiplié par 5 est calculé afin de prévoir les coûts nécessaires pour une durée de 5 ans et est inscrit dans la ligne « Organisme sans expérience ».

Version 11.0.00 (version précédente) :

Honoraires professionnels			
Arpenteur-géomètre	44	0	0
Ingénieur - structure / civile	140	0	0
Ingénieur - mécanique / électricité	143	0	0
Architecte	50	0	0
Évaluateur	53	500	500
Vérificateur	56	1 200	1 200
Analyse environnementale	59		
Tests de capacité portante	62		
Frais juridiques	65	2 500	2 500
Honoraires de l'OSD	68	0	0
Frais professionnels divers	71		

Version 11.1.00 (version actuelle) :

Honoraires professionnels			
Arpenteur-géomètre	44	0	0
Ingénieur - structure / civile	140	0	0
Ingénieur - mécanique / électricité	143	0	0
Architecte	50	0	0
Évaluateur	53	500	500
Vérificateur	56	1 200	1 200
Analyse environnementale	59		
Tests de capacité portante	62		
Frais juridiques	65	2 500	2 500
Honoraires de l'OSD	68	0	0
Organisme sans expérience	151	0	0
Frais professionnels divers	71		

7 **Onglet Contributions**

La contribution privée à la ligne 10 « HQ - AEEQ - FEE - NOVOCLIMAT » est déplacée du secteur « Privé » au secteur « Public ». Des nouvelles options de contributions publiques sont disponibles dans la liste déroulante « Nom du donateur » du secteur « Public ».

Version 11.0.00 (version précédente) :

CONTRIBUTIONS DU MILIEU					
Secteur Privé					
No	Nom du donateur ¹	Description de la contribution ²	Organisme ³	SHQ ⁷	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10	HQ - AEEQ - FEE - NOVOCLIMAT	Monétaire			
Total privé			0	0	
Secteur Public					
No	Nom du donateur ³	Description de la contribution ¹⁰	Phase Réalisation Organisme ¹²	SHQ	Phase Exploitation - Services Organisme ¹³
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Total public (Gouvernements)			0	0	¹⁴ (À titre informatif)

Version 11.1.00 (version actuelle) :

CONTRIBUTIONS DU MILIEU					
Secteur Privé					
No	Nom du donateur ¹	Description de la contribution ²	Organisme ³	SHQ ⁷	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Total privé			0	0	
Secteur Public					
No	Nom du donateur ³	Description de la contribution ¹⁰	Phase Réalisation Organisme ¹²	SHQ	Phase Exploitation - Services Organisme ¹³
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
Total public (Gouvernements)			0	0	¹⁴ (À titre informatif)

Note : Le texte modifié par l'utilisateur dans la liste déroulante sera marqué par un élément visible sur la ligne de la contribution. Cet élément visuel simplifiera le travail des employés de la SHQ, qui devront examiner plus attentivement les contributions ne faisant pas partie de la liste déroulante.

Secteur Public	
No	Nom du donateur ³
1	Députés
2	Députés XYZ

8 Onglet Financement

Le ratio « Aides gouvernementales » est affiché.

Version 11.0.00 (version précédente) :

CALCUL DES SUBVENTIONS - SHQ		
	Organisme	SHQ
Coût de réalisation	6 950 ⁵	6 950
Valeur marchande du don / équité (Total ou partiel) du bâtiment et/ou terrain	0 ⁷	0
Valeur de la corvée	0 ¹⁰	0
Résiduel de l'emphytéose	0 ¹²	0
COÛT DE RÉALISATION TOTAL	6 950¹⁴	6 950
Moins : Coûts d'adaptation subventionnés à 100% - Unités SUAL	0 ^{13a}	0
Coûts d'adaptation subventionnés à 100% - Unités SAD	0 ^{13b}	0
COÛT DE RÉALISATION TOTAL POUR SUBVENTION	6 950¹⁶	6 950

Ratio : L.É. / L.M.

O: 0,00% S: 0,00%⁹

Version 11.1.00 (version actuelle) :

CALCUL DES SUBVENTIONS - SHQ		
	Organisme	SHQ
Coût de réalisation	6 950 ⁵	6 950
Valeur marchande du don / équité (Total ou partiel) du bâtiment et/ou terrain	0 ⁷	0
Valeur de la corvée	0 ¹⁰	0
Résiduel de l'emphytéose	0 ¹²	0
COÛT DE RÉALISATION TOTAL	6 950¹⁴	6 950
Moins : Coûts d'adaptation subventionnés à 100% - Unités SUAL	0 ^{13a}	0
Coûts d'adaptation subventionnés à 100% - Unités SAD	0 ^{13b}	0
COÛT DE RÉALISATION TOTAL POUR SUBVENTION	6 950¹⁶	6 950

Ratio : L.É. / L.M.

O: 0,00% S: 0,00%⁹

Aides gouvernementales

O: 0,00% S: 0,00%⁹

Hormis dans le cas qu'une subvention PAMH, la somme de toutes les aides gouvernementales ne peut pas dépasser plus de 80 % du coût de réalisation total du projet.

Une correction a été apportée dans le calcul de l'avance sur le prêt de démarrage : le montant maximal pour celle-ci ne peut dépasser 75 000 \$, sauf pour les projets qualifiés de « complexes ». Dans le cas d'un projet considéré comme complexe, le chargé de projet ou la ville mandataire pourrait utiliser le champ d'ajustement forcé pour modifier le montant maximal.

Avance prêt de démarrage

21 200 \$^{15B}

9 Onglet Budget d'exploitation

Le calcul pour la réserve de remplacement immobilière a été modifié : le résultat correspond à la somme des montants de l'onglet « Budget d'exploitation », à l'exception des réserves et des dépenses de services pour les volets II et III, multiplié par 5 %.

10 Onglet Résumé

Aucune modification.

11 Onglet Paramètres

Aucune modification.

12 Onglet Brouillon

Aucune modification.

Rappel – couper-coller et copier-coller

Il faut éviter de faire des couper-coller et des copier-coller dans la DAF. Cela a pour effet d'altérer le fonctionnement des formules servant aux calculs et de provoquer une instabilité importante.